



Ref. 6071

**TERRAIN - Commune de PETIT COURONNE - 29 198 m<sup>2</sup>**

Nature du bien : Terrain/Terre-plein  
Surface 2,92 ha  
Code postal: 76650  
Ville: PETIT COURONNE  
Destination: Industrie  
Disponible le: 27 novembre 2025

La Société BEYONDZ et le Grand Port Fluvio-Maritime de l'Axe Seine « HAROPA PORT » ont conclu le 4 juillet 2019 une convention d'occupation temporaire du domaine public n°76-497/096 jusqu'au 2 octobre 2054, portant sur la mise à disposition d'une parcelle de 29 198 m<sup>2</sup> située à PETIT COURONNE (76).

La Société BEYONDZ a manifesté auprès du Grand Port Fluvio-Maritime de l'Axe Seine « HAROPA PORT » son souhait de réaliser de nouveaux investissements, sur une partie du site mis à sa disposition dans le cadre de la présente convention et par conséquent de se voir attribuer par anticipation un nouveau Titre d'Occupation. Le Grand Port Fluvio-Maritime de l'Axe Seine « HAROPA PORT » envisage donc la signature d'un avenant à la COT n°76-497/096 :

- selon les modalités détaillées dans le présent document,
- pour une durée déterminée conformément aux dispositions applicables du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,
- dont la redevance sera fixée conformément au tarif public consultable sur le site haropa realestate,
- dans le respect des conditions générales d'occupation du Grand Port Fluvio-Maritime de l'Axe Seine "HAROPA PORT" consultable sur le site haropa realestate.

En cas de manifestation d'intérêt concurrente dans un délai de six (6) semaines à compter de la mise en ligne du présent avis, HAROPA PORT organisera une procédure de sélection, dont les règles seront consultables sur le site Haropa Realestate (<https://realstate.haropaport.com>). Pour autant, cette consultation n'engage en rien HAROPA PORT à conclure un contrat avec un des candidats à son terme. A défaut d'une telle manifestation dans le délai imparti, il sera procédé à la signature d'un titre domanial entre la Société BEYONDZ et HAROPA PORT. Toute demande de renseignement complémentaire peut être formulée au Service suivant : Service Aménagement et Gestion des Espaces - adresse mail : [sage@haropaport.com](mailto:sage@haropaport.com)

**Equipements et réseaux**

**Descriptif équipements**

Non renseigné

**Urbanisme**

Non renseigné  
Nous consulter

**Descriptif réseaux**

Non renseigné

**Conditions financières**

Nous consulter

**Fiscalité**

Nous consulter

**Publicité**

**Publié le**

27 novembre 2025

Durée minimale de publication : 6 semaines